

**FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES RETRAITÉS DE LA
FONCTION PUBLIQUE**

20 rue Vignon
75009 PARIS
Site internet : <http://www.fgr.org>

Mél : jmsaxe@free.fr

Directeur de la publication :
Jean-Marie SAXE
26 rue du Petit Bois
88400 XONRUPT-LONGEMER

Venez nombreux (ses) participer à notre

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

EPINAL Restaurant Les Erables,
(Atelier protégé de l'ADAPEI)
3, allée de l'Aubépine
(le Saut le Cerf, après la Ligne Bleue
au bout de la rue à gauche)

LUNDI 15 AVRIL 2024 – 9H15

Un repas amical suivra dans le même lieu

Page 1 :

Assemblée générale

Page 2 :

Edito : Jean Marie Saxe
Secrétaire départemental

Page 3 :

Appel à manifestation
du 26 mars 2024

Page 4 :

La page du Trésorier
Situation trésorerie
Sylvain Houselle

Ordre du jour

- * *Petit déjeuner d'accueil offert par la Mutuelle Générale de l'Education nationale*
- * *Point d'étape sur la protection sociale complémentaire et les mutuelles*
- * *Rapport moral 2023 par Jean-Marie SAXE, vote*
- * *Rapport financier 2023 par Sylvain Houselle et contrôle des comptes, vote*
- * *Débat sur les actions en cours*

FICHE D'INSCRIPTION A ENVOYER AVANT LE : Mardi 9 avril 2024

à Sylvain Houselle, 3 rue du Pésery 52150 OUTREMECOURT

Nom – Prénom :

Adresse :

Participera au repas du Lundi 15 avril 2024 : oui - non

Montant du repas : 23 euros Nombre de convives :

Ci-joint un chèque de : euros à l'ordre de FGR-FP Vosges

(souhaite recevoir un plan d'accès : oui – non)

Plus que jamais nous devons être vigilants sur l'évolution de nos pensions.
Le code de la Sécurité Sociale prévoit la revalorisation des pensions en fonction de l'inflation.

Dans le passé, cette réglementation a souvent été transgressée :

- . En 2019, inflation de 1,9%, pensions revalorisées de 0,3%
- . En 2020, inflation de 1%, revalorisation de 1% pour les pensions inférieures à 2000 euros et 0,3% pour les autres.
- . Pour 2025, Thomas Cazeneuve ministre délégué aux comptes publics prévient qu'il y aura blocage des pensions sur 2025 et les années suivantes

Réagissons, au fil des années nous nous appauvrissons !

Venez nombreux manifester votre mécontentement le mardi 26 mars 2024 à 14h devant la préfecture (rendez-vous pour la FGR-FP au bout du pont face à la préfecture) et venez nombreux débattre lors de notre assemblée départementale du 15 avril 2024

Xonrupt Longemer le 11 mars 2024

Le secrétaire départemental

Jean-Marie Saxe



SENIOR ASSISTANCE PRÉSERVE VOTRE INDÉPENDANCE.

Une solution d'aujourd'hui
pour les personnes âgées ou vivant seules !

Ce service, performant et fiable, permet de contacter un centre de téléassistance 24h /24, 7j/7. Une simple pression sur le bouton d'une montre ou d'un médaillon suffit pour donner l'alerte.

- Une solution sécurisante face aux risques liés à l'âge.
- Une réponse rassurante face aux inquiétudes des proches.
- Un matériel pratique et une installation facile.
- Des tarifs très compétitifs.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant 88
44 rue de la Clé d'Or – 88026 Epinal
17 rue du Colonel Jacques Pierre – 88100 Saint-Dié des Vosges
Tél. : 03.29.38.28.25 – Courriel : cme88@creditmutuel.fr



Un service délivré par CM-CIC SALP, filiale du Groupe CM-CIC : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg. Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 euros, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 493 318 984 Code NAF 9609Z. • Adresse de correspondance : CM-CIC SALP – TSA 18625 – 59686 Lille Cedex 9. • CM-CIC SALP est titulaire de l'Agrément Simple n° N/310310V/067/S/022 dans le cadre du dispositif "services à la personne", délivré par arrêté du 31 mars 2010 par le Préfet du Bas-Rhin.

Les faits contredisent les promesses

Les promesses du candidat Emmanuel Macron en 2017 :
« Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat ».

Les faits : depuis 2017, une perte de 9,1 % de pouvoir d'achat (augmentation des pensions à 7,9 % pour une inflation de 17 %, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension !
Fait rare, le gouvernement a respecté la loi en 2024, les pensions viennent d'augmenter de 5,3 %, comme l'inflation officielle.
Le respect de la loi n'est pas un cadeau, c'est le résultat de nos mobilisations du 24 octobre. Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte de nos revendications.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ». Les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les plus de 74 ans :

- l'alimentation (notamment à domicile),
- l'énergie pour le logement, souvent plus grand et chauffé au fioul ou au gaz,
- etc.

Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements :

- assèchent les ressources de la Sécurité sociale (exonérations, transfert de la dette Covid, ...)
 - réduisent le rôle de la Sécu : franchises médicales, dépassements d'honoraires, ... et doublement du montant des franchises et participations forfaitaires,
 - transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé, onéreuses et inégalitaires, ce qui augmente les tarifs (40 % depuis 2018, +7,1 % en 2023 et +20 % pour les seniors en 2024). Beaucoup trop de personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé et doivent cotiser plus, renoncent à une complémentaire et à l'accès aux soins.
- Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !

Les gouvernements méprisent les retraité·es, ils promettent et repoussent toujours une loi « grand âge », malgré les scandales de la maltraitance dans les Ehpad, malgré le coût de l'Ehpad plus cher que la pension, pour la quasi-totalité des résident·es ! Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités Catherine Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 « Tout ne passe pas par la loi » et le 1^{er} ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

- Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !

Tout cela engendre une augmentation de la pauvreté des retraité·es les plus démunis, 700 000 n'ont que le minimum vieillesse (+10,6 % en un an). Et, en même temps, en France selon Oxfam, en 10 ans, il y a 3 fois plus de milliardaires et ces 42 milliardaires ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français.

Le 26 mars, frappons un grand coup !

A pied, avec une canne, un déambulateur ou un tracteur, imposons-nous dans la rue !

Manifestation à 14h place Foch à Epinal devant la Préfecture

PAGE DU TRESORIER

COMPTE RENDU FINANCIER ANNEE 2023

RESULTATS ANNUELS

| CHARGES | | |
|--|-------------------|-------------------|
| | 2023 | rappel 22 |
| 1 Reversement sur cotisation | | |
| cotisations adhérents directs | 1 288,91 € | 1 568,28 € |
| Cotisation fond d'aide aux sections | | 0,00 € |
| 2 Dépenses de fonctionnement | | |
| communication | 0,00 € | 0,00 € |
| édition du bulletin départemental | 253,55 € | 153,25 € |
| Frais de fonction. Fournitures, affran | 429,14 € | 544,86 € |
| Frais de déplacement et missions | 568,80 € | 1 029,86 € |
| Action de formation stage | 123,32 € | 0,00 € |
| Frais de congrès | 1 827,55 € | 0,00 € |
| assurance MAIF | 226,98 € | 122,79 € |
| autres charges- mouvements internes | 5,40 € | |
| Dépenses activités spécifiques | 1 235,40 € | 296,40 € |
| TOTAL DES CHARGES | 5 959,05 € | 3 715,44 € |

| PRODUITS | | |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| | 2023 | rappel 22 |
| 1 Cotisations | | |
| cotisations adhérents directs | 1 841,30 € | 2 240,40 € |
| cotisation adhérents syndiqués | 410,82 € | 256,00 € |
| 2 Autres recettes | | |
| produits financier | 91,34 € | 5,99 € |
| autres produits mvt interne | | 225,80 € |
| recettes aide CME 88 | 500,00 € | 800,00 € |
| action de formation (RBST) | 61,66 € | 0,00 € |
| Rembourst Congrès national | 1 055,39 € | 0,00 € |
| recettes activités spécifiques | 957,50 € | 219,20 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 4 918,01 € | 3 747,39 € |

RESULTAT **-1 041,04 €** 31,95 €
AVOIR AU 31/12/2023 **6 442,95 €** 7 452,04 €

Cpte BRED: 506,26 livret CME : 5936,69

COTISATIONS et ADHESION

| BAREME DES COTISATIONS | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Pension mensuelle BRUTE | Montant de la cotisation |
| Jusqu'à 1100 € | 19,40 € |
| De 1101 € à 1270 € | 27,10 € |
| De 1271 € à 1390 € | 32,20 € |
| De 1391 € à 1610 € | 40,50 € |
| De 1611 € à 1840 € | 45,00 € |
| De 1841 € à 2080 € | 53,00 € |
| De 2081 € à 2880 € | 59,80 € |
| Au-delà de 2880 € | 70,10 € |

| BULLETTIN D'ADHESION à la FGR-FP (année 2024) |
|--|
| Nom-Prénom : |
| Adresse : |
| |
| e-mail :@..... Tél : |
| Adhère/renouvelle mon adhésion à la Fédération Générale des retraités de la Fonction Publique. |
| A retourner au trésorier: Sylvain HOUSELLE 3 rue du Pésery 52150 OUTREMECOURT |
| accompagné d'un chèque à l'ordre de la FGR VOSGES (compte bancaire : FGR-fp88 Bred n° 810 06 89 75) |